
Le mouvement éducatif en France pendant l'année scolaire 1955 - 1956.

Numéro d'inventaire : 1979.18785 (1-2)

Type de document : livre

Éditeur : Centre national de documentation pédagogique

Date de création : 1956

Description : Couverture carton souple bleu. 2 exemplaires

Mesures : hauteur : 270 mm ; largeur : 210 mm

Notes : XIXe conférence internationale de l'Instruction publique.

Mots-clés : Etudes, statistiques, enquêtes relatives au système éducatif

Filière : non précisée

Niveau : non précisée

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 13 + 13

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE
CENTRE NATIONAL DE DOCUMENTATION PEDAGOGIQUE

LE MOUVEMENT EDUCATIF EN FRANCE

PENDANT L'ANNEE SCOLAIRE

1955 - 1956

XIX^e CONFERENCE INTERNATIONALE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

I - ADMINISTRATION SCOLAIRE

Au cours de l'année écoulée, l'administration a dû prendre les mesures nécessaires pour accueillir une population scolaire toujours plus grande. En effet, en raison de l'augmentation du taux de la natalité, les enfants en âge d'entrer à l'école sont beaucoup plus nombreux que ceux qui sont en âge de la quitter. D'autre part, le taux de scolarisation s'accroît sensiblement d'une année à l'autre, les familles éprouvant de plus en plus le désir de faire faire à leurs enfants des études plus longues que les simples études primaires obligatoires. Ce double phénomène explique les difficultés que rencontre actuellement l'Enseignement français au point de vue des constructions scolaires, de la formation des maîtres, et par conséquent sur le plan budgétaire.

EFFECTIFS. -

Dans la Métropole, un Français sur cinq est élève à plein temps d'une école primaire, secondaire ou technique. Pour l'ensemble de ces trois ordres d'enseignement (sans compter l'enseignement supérieur) l'augmentation de la population scolaire a été cette année d'environ 450 000 élèves, dont 340 000 pour le Premier degré seulement.

Les établissements du Second degré ont reçu environ 50 000 élèves de plus que l'année précédente. Il est intéressant de relever à ce sujet qu'en 1948-1949, neuf enfants sur cent entraient dans les classes de 6^e des lycées et collèges; il en est entré 15,4 en Octobre dernier et cette proportion tend à s'accroître très rapidement, plus vite dans les villes que dans les régions rurales, beaucoup plus vite à Paris qu'ailleurs⁽¹⁾. C'est ainsi qu'en Octobre dernier 16 000 enfants ont sollicité leur admission en 6^e des lycées et collèges dans la région parisienne et 85 000 dans la France métropolitaine. Les candidatures pour Octobre prochain sont respectivement de 20 000 et 90 000; on en prévoit 31 000 et 125 000 pour la prochaine année scolaire, la vague de natalité atteignant maintenant les premières années de l'enseignement secondaire et ajoutant son effet à celui de l'accroissement du taux de scolarisation.

A l'effort qui doit être fait pour accueillir dans les années à venir une proportion toujours plus grande de jeunes dans les établissements secondaires il faut ajouter l'effort plus important encore de l'enseignement technique qui a pu accueillir cette année 10% d'élèves de plus que l'année précédente mais qui devra, dans les prochaines années, s'accroître considérablement, s'il veut répondre exactement aux besoins de l'économie nationale.

Enfin, l'enseignement supérieur a dû accueillir 6 000 étudiants de plus que l'année précédente, faisant ainsi passer ses effectifs à 180 000 étudiants environ.

BUDGET ET CONSTRUCTIONS. -

Pour permettre de faire face aux besoins immédiats et à venir, le budget de l'Education nationale a été sensiblement augmenté. Cette augmentation est d'autant plus notable que les budgets d'équipement de la plupart des autres Départements ministériels ont été réduits. L'augmentation prévue pour l'Education nationale est toujours d'au moins 10%. Elle atteint 40% pour le programme de constructions scolaires. Les prévisions budgétaires pour 1956 sont de l'ordre de 292 milliards de francs pour les dépenses ordinaires, 162 milliards pour le programme des constructions scolaires et d'équipement et 25 milliards pour les diverses subventions octroyées par l'Education nationale. Le budget de l'Education nationale représente actuellement près d'un huitième du budget français.

(1) Pour avoir le taux complet de la scolarisation post-primaire, il faut ajouter aux élèves de l'enseignement secondaire, ceux des cours complémentaires et des établissements techniques. Il s'élève à environ 65% de la population totale pour les jeunes gens âgés de 15 ans et à 46% pour les jeunes gens de 15 à 17 ans.

POSTES D'ENSEIGNEMENT. -

Les mesures financières prises ont eu pour but, en particulier, d'augmenter sensiblement le nombre des maîtres de tous les ordres d'enseignement, notamment celui des titulaires, seule augmentation qui permette de nommer des maîtres possédant toutes les qualités professionnelles requises.

Dans l'enseignement du Premier degré c'est 6 550 postes nouveaux qui ont été créés à la rentrée d'octobre 1955, dont 550 pour l'école maternelle (écoles qui reçoivent les enfants avant l'âge de la scolarité obligatoire).

Dans l'enseignement du Second degré, à la même date, 925 emplois d'enseignement ont été créés, dont 225 chaires réservées à des professeurs agrégés et 400 à des certifiés. Les autres postes nouveaux sont occupés par des adjoints d'enseignement, personnes qui remplissent à la fois des fonctions d'enseignement et de surveillance.

Enfin dans l'enseignement technique, on a pu ouvrir 820 classes nouvelles.

Deux chiffres permettent de se faire une idée de l'effort accompli par l'Education nationale depuis 1950; il a été créé depuis cette date 75 000 emplois nouveaux qui sont pour la plupart des postes d'enseignement et il a été effectué pour 580 milliards de travaux spéciaux.

TRAITEMENTS DES MAITRES. -

Pour pourvoir les postes ainsi créés, il était nécessaire de proposer aux jeunes des situations matérielles suffisantes; on a pu faire bénéficier l'ensemble des fonctionnaires d'avantages financiers analogues à ceux dont a pu profiter une grande partie des employés du secteur privé en France, du fait de l'exécution des plans d'expansion économique.

Aussi les traitements de tous les fonctionnaires ont-ils été relevés par étapes successives jusqu'en juillet 1957. Cette amélioration des traitements une fois achevée se traduira par une augmentation de près de 20% par rapport aux traitements du début de l'année 1955.